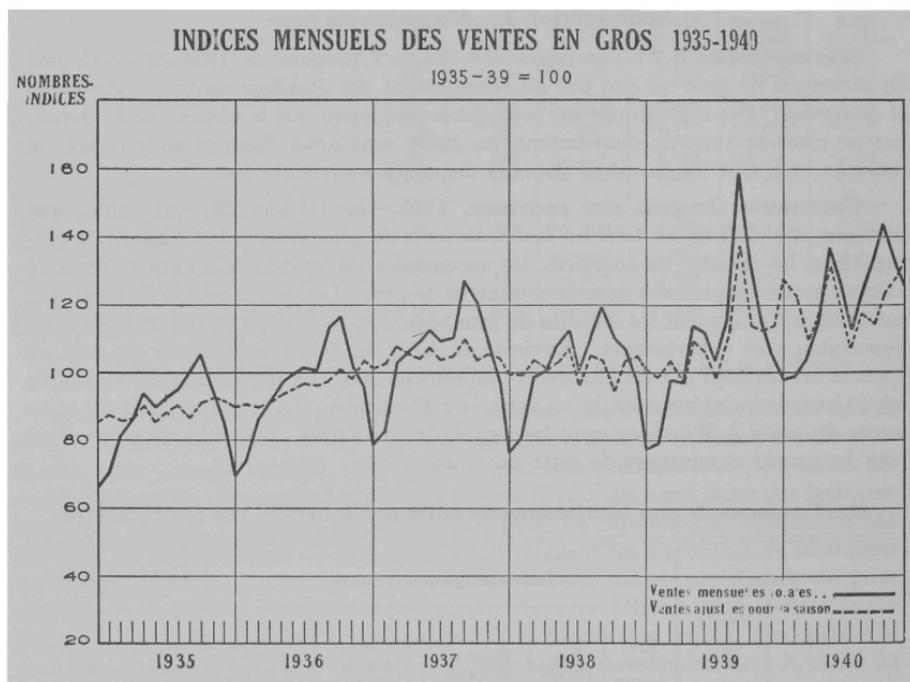


Commerce de gros par cité.—Des données sur le commerce de gros dans les cités de 20,000 âmes ou plus paraissent à la page 633 de l'Annuaire de 1939.

Statistiques annuelles du commerce de gros.—En établissant un indice annuel des ventes au gros, le but principal a été d'obtenir la mesure la plus représentative du commerce de gros et particulièrement des affaires avant le stage du détail. Cet indice annuel est confiné aux grossistes proprement dits que sont surtout des marchands de gros, importateurs, exportateurs et distributeurs de machinerie. De ce groupe sont exclus les distributeurs tels que les agents et courtiers, les succursales de ventes des manufacturiers et les autres catégories de distributeurs spécialisés. Cependant, afin d'atteindre l'objectif mentionné plus haut d'une mesure représentative du commerce de gros, il a fallu apporter quelques modifications aux classifications utilisées pour la présentation des résultats du recensement des établissements de commerce et de service, en 1931. Il est question de ces modifications à la page 634 de l'Annuaire de 1937.



Les chiffres de 1930 contenus dans le tableau 21 sont ceux du recensement tandis que ceux des autres années sont des estimations basées sur les résultats de relevés annuels assez complets. Le commerce de gros en 1939 est de 6.1 p.c. en moyenne plus élevé qu'en 1938 et à peu près au même niveau que le volume, exprimé en dollars, du commerce de 1930. L'augmentation s'étend à toutes les provinces et à presque tous les genres de commerce de gros. Les plus fortes augmentations sont celles déclarées par les marchands de matières de rebut, de métaux et d'articles en métal, de produits chimiques et de peinture, de cuir et d'articles en cuir, branches du commerce dans lesquelles on prévoyait les fluctuations de prix les plus marquées.